

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 3 DU 27 AVRIL 2020

Le 27 avril 2020, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves PARTRAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 avril 2020

### Présents :

M. PARTRAT Yves, Mme BUSSIERE Laurence, M. BONNEFOND Philippe, Mme PICQ Valérie, M. BOUCHET Patrick.

### Procurations :

Mme JUST Jacqueline à Mme BUSSIERE Laurence, M. JAVELLE Hervé à M. BOUCHET Patrick, Mme CAZZANIGA Marie-Christine à M. PARTRAT Yves, M. JACQUEMOT Bernard à Mme BUSSIERE Laurence, Mme MARESCAL Maryline à Mme PICQ Valérie, Mme CARTON Chantal à M. PARTRAT Yves, M. GIRARDON Rémy à M. BONNEFOND Philippe, Mme BASSON Christiane à M. BOUCHET Patrick, Mme BAYARD Brigitte à Mme PICQ Valérie.

### Absents :

M. RAPPELLI Michel, Mme MEYER Simone, M. GUILLERMIN François, Mme BAYARD Pascale, Mme BRANCIER-JACQUIER Marie-Claude, M. VERZELETTI-COMBES Jean, M. RACLE Didier, Mme OUIILLON Elisabeth, M. MONTMARTIN Jean-François, Mme VINARD Béatrice, M. BREURE Laurent, M. GARDE Amaury, M. LOURDIN Gilles.

**Secrétaire :** Mme BUSSIERE Laurence

Monsieur le Maire ouvre la séance à 10h et annonce les pouvoirs. Aucun commentaire n'est formulé sur le dernier compte-rendu, qui est de fait approuvé.

### 1. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- Décision de maintenir les délégations confiées au Maire durant la période de crise sanitaire, en application de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020.

*Vote à l'unanimité*

### 2. BUDGET PRIMITIF 2020 : AFFECTATION MODIFICATIVE DU RESULTAT 2019

- Approbation de l'affectation de 1 200 356,70 € d'excédent de fonctionnement 2019 à la section d'investissement du budget 2020.

*Vote à l'unanimité*

### 3. BUDGET RECTIFICATIF 2020

- Approbation de la délibération rectificative du budget communal pour 2020, soit :
  - en Fonctionnement 4 124 061,99 € équilibré en recettes et en dépenses
  - en Investissement 3 585 957,29 € équilibré en recettes et en dépenses.

*Vote à l'unanimité*

### 4. AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA CRECHE

- Approbation de l'avenant n° 1 à conclure dans le cadre de la DSP signée avec la SAS Les Petits Chaperons Rouges,
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cet avenant.

*Vote à l'unanimité*

### 5. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'UNION MUSICALE

- Approbation du versement d'une subvention de 10 000 € à l'Union Musicale.

*Vote à l'unanimité*

**Affiché le 27 avril 2020**